



Brevet Fédéral Animateur Senior

Volume horaire : 30 heures

Fonction	Entraîneur d'une équipe 15 - 18 ans dans un club amateur - Entraîneur Senior dans un club amateur (inférieur à la DH)
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé(e) de 18 ans et plus
Durée formation	Formation organisée par la Ligue et/ou le District Formation décentralisée Formation discontinue et/ou continue
Contenus	UF3 du Cycle 1 du BEES 1 <ul style="list-style-type: none">▪ L'entraînement des Seniors et des 15-18 ans :<ul style="list-style-type: none">➤ Les bases de l'entraînement➤ La méthodologie (planification - séance d'entraînement)➤ La psychopédagogie (notions générales avec des joueurs adultes et 15-18 ans)➤ La pédagogie pratique▪ La compétition :<ul style="list-style-type: none">➤ La préparation➤ La conduite➤ L'analyse▪ Connaissances générales :<ul style="list-style-type: none">➤ L'éducateur des équipes Seniors et 15-18 ans : rôle, formation, obligations, vocation
Méthode de certification	<ul style="list-style-type: none">▪ Evaluation écrite :<ul style="list-style-type: none">➤ Connaissances du football▪ Evaluation pédagogique :<ul style="list-style-type: none">➤ En contrôle continu➤ Examen➤ Question tirée la veille et préparée avec des documents▪ Evaluation du stage :<ul style="list-style-type: none">➤ Comportement - Rayonnement➤ Présence - Assiduité➤ Participation

Pour plus de renseignements, contacter le Bureau des Formations de Cadres

✉ secretariat@cotedazur.fff.fr

☎ 04.92.15.80.30

<http://.cotedazur.fff.fr>